

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [dompierl-csspo-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/a7968feb2e97c5179afea18c)

<https://www.cadre21.org/membres/a7968feb2e97c5179afea18c>

Date d'obtention : 2025-03-24 14:20:33

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto permet d'uniformiser les interventions en lien avec le sextage dans les écoles secondaires. De plus, elle vise à outiller les intervenants scolaires à mener une intervention qui peut s'avérer délicate. Elle permet de réduire la marge d'erreur, ce qui est important puisque de telles situations ont plusieurs aspects légaux liés à celles-ci. De plus, elle permet d'être plus rapide donc elle permet de réduire les dégâts liés à la propagation des images entre les jeunes.

L'intervention sexto se fait en quatre volets, 1. Parler à l'auteur 2. évaluer la situation 3. vérification de l'information 3,1. évaluer les intentions (confisqué les appareils électroniques au besoin) 4. parler à l'instigateur des gestes

Si les gestes sont malveillants, les actions à poser sont différentes, impliquant les agents de la paix, et saisis de téléphones.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

À l'avenir, je vais éviter de poser certaines questions et je serai plus orienter dans mes interventions. Je serai plus en mesure d'évaluer si un geste est malveillant ou impulsif, ce qui est très important pour faire les bons choix et faire les bonnes interventions. Je vais aussi me sentir plus confiante, ce qui permettra au jeune de se sentir plus en confiance dans le processus puisque que je serai moi même en confiance dans mes interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il sera important d'agir vite pour éviter la propagation des images de pornographie juvénile. Il faudra faire preuve d'un bon jugement pour déterminer la nature des actes (impulsifs ou malveillants) puisque plusieurs aspects légaux sont liés à ces situations. Il faudra aussi bien suivre les étapes.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

